

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: SOMI

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: BE2019-0021

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0019935-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

SOMI
FOURMEX

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sharda Cropchem España S.L.
	Adresse	Edificio Atalayas Business Center Carril Condomina Nº3 Planta 12 30006 Murcia Espagne
Numéro de l'autorisation	BE2019-0021	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0019935-0000	
Date de l'autorisation	25/10/2017	
Date d'expiration de l'autorisation	16/10/2027	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Sharda Europe B.V.B.A
Adresse du fabricant	Jozef Mertensstraat 142 1702 Dilbeek Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Ellagret S.A., Thesis Xiropigada 196 00 Manda Attikis Grèce
	Farmachem S.A., Industrial Area of Sindos, Block 53B, Zone C 570 22 Thessaloniki Grèce

Nom du fabricant	Sharda Cropchem España S.L.
Adresse du fabricant	Edificio Atalayas Business Center, Carril Condomina No 3 12th floor 30006 Murcia Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Formuladores Agroquimicos S.L., Carretera Badajoz-Granada 06170 La Albuera Badajoz Espagne
	Productos FLOWER S.A., Polígono Industrial La Canaleta, S/N 25300 Tárrega, Lleida Espagne
	EKOPREVENT Kft., Komló u. 101222 Budapest Hongrie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	24 - Deltaméthrine
Nom du fabricant	Sharda Europe B.V.B.A (Acting for Sharda Cropchem Limited (India))
Adresse du fabricant	RUE Jozef Mertens 142 1702 Dilbeek Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Heranba Industries Ltd, 101/102 Kanchanganga, Factory Lane, Borivali (w) 400092 Mumbai Inde
	Sharda Cropchem Limited, Domnic Holm 29th Road Bandra (W) 400050 Mumbai Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3-phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane carboxylate	Substance active	52918-63-5	258-256-6	0,051

2.2. Type de formulation

DP - Poudre pour poudrage

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le contenu dans conformément aux dispositions nationales/régionales en vigueur

Éliminer le récipient dans conformément aux dispositions nationales/régionales en vigueur

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Usage Grand Public

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Poudre pour poudrage insecticide pour une utilisation contre les insectes rampants, y compris les cafards, les fourmis, puces et araignées par traitement des fissures et crevasses en usage intérieur, également pour une utilisation à l'extérieur sur et autour des nids de fourmis.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Arachnida
Nom commun: Araignés
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Blattodea:
Nom commun: Cafards
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Hymenoptera: Formicidae:
Nom commun: Fourmis
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Cimex lectularius
Nom commun: Punaises de lit
Stade de développement: Adults

Domaine d'utilisation

Intérieur
Extérieur
IV.1 Intérieur IV.2 Extérieur (nids de fourmis seulement)

Méthode(s) d'application

Application directe par poudrage. -
Peut être appliqué directement par saupoudrage par simple agitation, à l'aide d'un emballage à poudrage, d'un soufflet et d'un pistolet à pistons.

Taux et fréquences d'application

Traitement des fissures crevasses 20 g /m² et 2g /m² par nid de fourmis. - N/A -
Traitement des fissures crevasses :
La dose est de 20 g /m².
Le traitement peut être effectué jusqu'à 2 fois par an avec un intervalle minimum de 6 semaines entre les applications.
Traitement des nids de fourmis:
La dose est de 2 g/nid.
Maximum 1 traitement par nid, traitement jusqu'à 5 nids autour d'une maison.
Distribution du produit dans des flacons de poudrage:
1 sortie large 1 g produit toutes les 2 secondes
1 sortie moyenne 1 g produit toutes les 6 secondes
7 petites sorties 0,5 g de produit pour chaque agitation
Traitement des fissures et des crevasses (à l'intérieur):
Application directe par saupoudrage. Appliquer en fines couches dans les fissures et les crevasses (sous les meubles, dans les coins et autres cachettes).
Traitement des nids de fourmis (à l'extérieur):
Appliquer en couches minces autour et sur les entrées de nid dans le sol ou injectées dans le nid dans toutes les entrées.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Réceptacle de poudre de talc (bouteille HDPE ou PP avec couvercle perforé en HDPE) – Jusqu'à 500 g
Sacs en matériau complexe (LDPE / aluminium interne avec polyester ou PP externe) scellé et contenu dans un seau - Jusqu'à 500 g

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

À USAGE UNIQUEMENT COMME INSECTICIDE
Se laver les mains après manipulation, traitement et avant les repas.
Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Eviter le contact avec les surfaces traitées.
Ne pas appliquer en présence de personnes (en particulier d'enfants), d'animaux.
Ne pas appliquer en présence d'aliments.

Retirez tout aliment du site d'application.
Couvrir les réservoirs d'eau, les aliments, les abreuvoirs et autres surfaces ou équipements pouvant entrer en contact avec les aliments pour animaux avant le traitement. Éviter toute contamination.
Enlever tout outil pouvant entrer en contact avec des aliments pendant le traitement.
Ne pas contaminer les étangs / lacs, les conduites d'eau ou les fossés avec le produit ou avec vide récipient.

Le produit doit être appliqué de manière à ce que les enfants et les animaux domestiques n'entrent pas en contact avec le produit.
'Appliquer uniquement dans des zones qui ne sont pas susceptibles d'être inondées ou de devenir humides, c'est-à-dire protégées de la pluie, des inondations et de l'eau de nettoyage.'
Si l'infestation persiste malgré les instructions de l'étiquette, contactez un professionnel de la lutte antiparasitaire. (pour les utilisateurs amateurs).

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour le traitement des fissures et des crevasses:
Appliquer 20 g de produit en fines couches dans les fissures et les crevasses où les insectes se cachent (sous les meubles, les coins, etc.)
L'application peut être effectuée jusqu'à 2 fois par an avec un intervalle minimum de 6 semaines entre les applications.
Pour le traitement des nids de fourmis:
Appliquer en couches minces sur la zone entourant les entrées de nid et / ou dans les entrées de nid à un taux maximum de 2 grammes de produit par nid.
L'application peut être effectuée une fois par nid jusqu'à un maximum de 5 nids autour d'une maison.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Particularités des effets directs ou indirects probables

Réactivité: Non

Stabilité chimique: Durée de conservation jusqu'à 3 ans

Conditions à éviter: Éviter les températures extrêmes. Évitez l'exposition à la lumière directe du soleil.

Matières incompatibles: Acides et bases forts, agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux: Si le produit entre en combustion, par exemple à la suite d'un incendie, il peut provoquer de la fumée toxique.

Instructions de premiers soins

Description des premiers secours

Général: Transporter la victime à l'air frais. Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Gardez le patient au repos.

Maintenir la température du corps. Si la personne est inconsciente, couchez-la en position de sécurité, sur le côté avec la tête plus bas que le reste du corps et les genoux légèrement pliés. Surveiller la respiration. NE LAISSEZ PAS SEUL LE PATIENT DANS TOUS LES CAS. DÉPLACER la victime à l'hôpital et, dans la mesure du possible, prendre le contenant ou l'étiquette.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité.

Inhalation: Amener à l'air frais de la victime. En cas de gêne, consultez un médecin.

Contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon, sans frotter.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, en gardant la paupière grande ouverte. N'oubliez pas d'enlever les lentilles. En cas de douleur, consultez un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: L'empoisonnement peut provoquer les symptômes suivants: paresthésie, qui peut être sévère dans la peau et les yeux. Peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses. L'inhalation peut causer une irritation et de la toux. Risque d'œdème pulmonaire. Excitation, troubles gastro-intestinaux, tremblements, vertiges, maux de tête, léthargie, vomissements, douleurs abdominales, contractions musculaires, nausées, perte de conscience...
Il est recommandé d'appliquer un traitement symptomatique et de soutien, montrer dans tous les cas l'étiquette.

Mesures pour protéger l'environnement

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Tenir les personnes à l'écart et isoler la zone de traitement. Éviter le contact avec le produit et les surfaces contaminées.

Précautions environnementales: Empêcher toute contamination du produit dans l'environnement (eau de surface et eaux souterraines), égouts, réseau de drainage... avec la construction de barrières de protection pour isoler la zone. Informer les autorités compétentes des fuites incontrôlées ou des déversements sur les cours d'eau, les drains, les égouts ...

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage: Absorber le déversement sur du matériau inerte (sable, kaolin ...), collecter le matériau et le conditionner dans des sacs en vue de son élimination en tant que déchet dangereux.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales de gestion des déchets.
Ne pas vider dans les égouts.
Ne pas contaminer les étangs / lacs, les conduites d'eau ou les fossés avec le produit ou avec un contenant vide.
Ne pas réutiliser l'emballage.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Ne pas stocker avec des oxydants, des alcalis (solutions caustiques) ou des acides.

Le produit doit être conservé dans un contenant d'origine hermétiquement fermé dans un endroit frais, sec et bien ventilé.
Évitez les températures élevées et l'action directe de la lumière du soleil.
Protéger de l'humidité.
Les récipients doivent être placés de manière à permettre une libre circulation de l'air.
Ne pas stocker avec des agents oxydants, des alcalis (solutions caustiques) et des acides.
Conserver à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.
Vérifiez les stocks régulièrement pour éviter les dommages sur les emballages.
Durée de conservation de jusqu'à 3 ans.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Usage Professionnel

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Poudre pour poudrage insecticide pour une utilisation contre les insectes rampants, y compris les cafards, les fourmis, puces et araignées par traitement des fissures, crevasses, vides et cavités en usage intérieur, également pour une utilisation à l'extérieur sur et autour des nids de fourmis.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Arachnida Nom commun: Araignées Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Blattodea: Nom commun: Cafards Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Hymenoptera: Formicidae: Nom commun: Fourmis Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur IV.1 Intérieur IV.2 Extérieur (nids de fourmis seulement)
Méthode(s) d'application	Pulvérisation Application directe par poudrage - Peut être appliqué directement par saupoudrage par simple agitation, à l'aide d'un emballage à poudrage, d'un soufflet et d'un pistolet à pistons.

Taux et fréquences d'application

Traitement des fissures crevasses 20 g/m² et 2g/m² par nid de fourmis - N/A -
Traitement des fissures crevasses, vides, cavités:
La dose est de 20 g/m².
Le traitement peut être effectué 6 fois par an avec un intervalle minimum de 6 semaines entre les applications.

Traitement des nids de fourmis:
Le taux d'application est de 2 g/nid.
Maximum 1 traitement par nid, traitement jusqu'à 5 nids autour d'une maison et 7 nids autour de grands bâtiments.

Traitement des fissures et des crevasses (à l'intérieur):
Application directe par saupoudrage. Appliquer en fines couches dans les fissures et les crevasses (sous les meubles, dans les coins et autres cachettes).

Traitement des vides et des cavités (à l'intérieur):
Application directe par saupoudrage. Appliquer en couches minces dans les vides et les cavités (entre les cloisons, murs, trous, etc.)

Traitement des nids de fourmis (à l'extérieur):
Appliquer en couches minces autour et sur les entrées de nid dans le sol ou injectées dans le nid dans toutes les entrées.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Récipient de poudre de talc (bouteille HDPE ou PP avec couvercle perforé en HDPE) – Jusqu'à 500 g

Sacs en matériau complexe (LDPE / aluminium interne avec polyester ou PP externe) scellé et contenu dans un seau - Jusqu'à 5000 g

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

A USAGE UNIQUEMENT COMME INSECTICIDE

Se laver les mains après manipulation, traitement et avant les repas.

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Eviter le contact avec les surfaces traitées.

Ne pas appliquer en présence de personnes (en particulier d'enfants), d'animaux.

Ne pas appliquer en présence d'aliments.

Retirez tout aliment du site d'application.

Couvrir les réservoirs d'eau, les aliments, les abreuvoirs et autres surfaces ou équipements pouvant entrer en contact avec les aliments pour animaux avant le traitement. Éviter toute contamination.

Enlever tout outil pouvant entrer en contact avec des aliments pendant le traitement.

Ne pas contaminer les étangs / lacs, les conduites d'eau ou les fossés avec le produit ou avec vide récipient.

Le produit doit être appliqué de manière à ce que les enfants et les animaux domestiques n'entrent pas en contact avec le produit. 'Appliquer uniquement dans des zones qui ne sont pas susceptibles d'être inondées ou de devenir humides, c'est-à-dire protégées de la pluie, des inondations et de l'eau de nettoyage.'

Pour le traitement des vides et des cavités:

Appliquer 20 g de produit en couches minces dans les vides / cavités où les insectes se cachent (par exemple des vides de cloisons).

L'application peut être effectuée 6 fois par an avec un intervalle minimum de 6 semaines entre les applications.

Pour le traitement des fissures et des crevasses:

Appliquer 20 g de produit en fines couches dans les fissures et les crevasses où les insectes se cachent (sous les meubles, les coins, etc.).
L'application peut être effectuée 6 fois par an avec un intervalle minimum de 6 semaines entre les applications.
Pour le traitement des nids de fourmis:
Appliquer en couches minces sur la zone entourant les entrées de nid et / ou dans les entrées de nid à un taux maximum de 2 grammes de produit par nid.
L'application peut être effectuée une fois par nid jusqu'à un maximum de 5 nids autour des maisons et 7 nids autour des bâtiments plus grands.
Le produit doit être appliqué de manière à ce que les enfants et les animaux domestiques n'entrent pas en contact avec le produit.
Ne pas appliquer en présence d'aliments / aliments.
Enlever tout outil pouvant entrer en contact avec des aliments / aliments pendant le traitement.
Couvrir les réservoirs d'eau, les aliments, les abreuvoirs et autres surfaces ou équipements pouvant entrer en contact avec les aliments pour animaux avant le traitement. Éviter toute contamination.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Après discussion avec d'autres États membres, les stratégies de gestion de la résistance suivantes ont été convenues:

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions fournies.
 - Pour optimiser l'efficacité du traitement, ne pas appliquer en cas de pluie ou de vent.
 - Pour atteindre les nids situés sous les terrasses, verser le produit soigneusement dans les fissures crevasses ou entre les joints de carrelage et éviter tout lessivage du produit.
 - N'appliquez que dans des zones qui ne sont pas susceptibles d'être inondées ou de devenir mouillées, c'est-à-dire protégées de la pluie, des inondations et de l'eau de nettoyage.
 - Pour optimiser l'efficacité du traitement, respecter les bonnes pratiques d'hygiène: supprimer ou empêcher l'accès à toutes les sources de nourriture. L'appât doit être la principale source de nourriture disponible pour les fourmis.
 - Vérifiez les zones traitées une fois par semaine.
 - Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler les stades les plus sensibles de l'organisme nuisible, le calendrier des applications et les zones à traiter.
 - Adopter des méthodes intégrées de lutte antiparasitaire telles que la combinaison de méthodes chimiques, de méthodes de contrôle physiques et d'autres mesures de santé publique.
- Mesures, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'utilisation, etc.).
- Alternier les produits contenant des substances actives ayant un mode d'action différent (pour éliminer les individus résistants de la population).
 - Informez le distributeur si le traitement est inefficace.
 - Le titulaire de l'autorisation doit signaler tout incident de résistance observé aux autorités compétentes (AC) ou autres Organismes impliqués dans la gestion de la résistance. (ceci n'est pas pertinent pour l'étiquette du produit)
 - Établir une base de référence et surveiller les niveaux d'efficacité sur les populations dans les zones clés (au moins une enquête par an) afin de détecter tout changement significatif de la sensibilité à la substance active. Les informations provenant des programmes de surveillance de la résistance permettent une détection précoce des problèmes et donne des informations pour une prise de décision correcte.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Particularités des effets directs ou indirects probables

Réactivité: Non

Stabilité chimique: Durée de conservation jusqu'à 3 ans

Conditions à éviter: Éviter les températures extrêmes. Évitez l'exposition à la lumière directe du soleil.

Matières incompatibles: Acides et bases forts, agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux: Si le produit entre en combustion, par exemple à la suite d'un incendie, il peut provoquer de la fumée toxique.

Instructions de premiers soins

Description des premiers secours

Général: Transporter la victime à l'air frais. Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Gardez le patient au repos.

Maintenir la température du corps. Si la personne est inconsciente, couchez-la en position de sécurité, sur le côté avec la tête plus bas que le reste du corps et les genoux légèrement pliés. Surveiller la respiration. **NE LAISSEZ PAS SEUL LE PATIENT DANS TOUS LES CAS. DÉPLACER la victime à l'hôpital et, dans la mesure du possible, prendre le contenant ou l'étiquette.**

Ingestion: En cas d'ingestion, **NE PAS** faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité.

Inhalation: Amener à l'air frais de la victime. En cas de gêne, consultez un médecin.

Contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon, sans frotter.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes, en gardant la paupière grande

ouverte. N'oubliez pas d'enlever les lentilles. En cas de douleur, consultez un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: L'empoisonnement peut provoquer les symptômes suivants: paresthésie, qui peut être sévère dans la peau et les yeux. Peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses. L'inhalation peut causer une irritation et de la toux. Risque d'œdème pulmonaire. Excitation, troubles gastro-intestinaux, tremblements, vertiges, maux de tête, léthargie, vomissements, douleurs abdominales, contractions musculaires, nausées, perte de conscience...

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires immédiatement dispensés

Au début, Il est recommandé d'appliquer un traitement symptomatique et de soutien, montrer dans tous les cas l'étiquette.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Tenir les personnes à l'écart et isoler la zone de traitement. Éviter le contact avec le produit et les surfaces contaminées.

Mesures pour protéger l'environnement:

Empêcher toute contamination du produit dans l'environnement (eau de surface et eaux souterraines), égouts, réseau de drainage... avec la construction de barrières de protection pour isoler la zone. Informer les autorités compétentes des fuites incontrôlées ou des déversements sur les cours d'eau, les drains, les égouts ...

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage: Absorber le déversement sur du matériau inerte (sable, kaolin ...), collecter le matériau et le conditionner dans des sacs en vue de son élimination en tant que déchet dangereux.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales de gestion des déchets.

Ne pas vider dans les égouts.

Ne pas contaminer les étangs / lacs, les conduites d'eau ou les fossés avec le produit ou avec un contenant vide.

Ne pas réutiliser l'emballage.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Ne pas stocker avec des oxydants, des alcalis (solutions caustiques) ou des acides.

Le produit doit être conservé dans un contenant d'origine hermétiquement fermé dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Évitez les températures élevées et l'action directe de la lumière du soleil.

Protéger de l'humidité.

Les récipients doivent être placés de manière à permettre une libre circulation de l'air.

Ne pas stocker avec des agents oxydants, des alcalis (solutions caustiques) et des acides.

Conserver à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.

Vérifiez les stocks régulièrement pour éviter les dommages sur les emballages.

Durée de conservation de jusqu'à 3 ans.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les utilisations autorisées.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les utilisations autorisées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les utilisations autorisées.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir les utilisations autorisées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les utilisations autorisées.

6. Autres informations

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions fournies.
- Pour optimiser l'efficacité du traitement, ne pas appliquer en cas de pluie ou de vent.
- Pour atteindre les nids situés sous les terrasses, verser le produit soigneusement dans les fissures crevasses ou entre les joints de carrelage et éviter tout lessivage du produit.
- N'appliquez que dans des zones qui ne sont pas susceptibles d'être inondées ou de devenir mouillées, c'est-à-dire protégées de la pluie, des inondations et de l'eau de nettoyage.
- Pour optimiser l'efficacité du traitement, respecter les bonnes pratiques d'hygiène: supprimer ou empêcher l'accès à toutes les sources de nourriture. L'appât doit être la principale source de nourriture disponible pour les fourmis.
- Vérifiez les zones traitées une fois par semaine.
- Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler les stades les plus sensibles de l'organisme nuisible, le calendrier des applications et les zones à traiter.
- Adopter des méthodes intégrées de lutte antiparasitaire telles que la combinaison de méthodes chimiques, de méthodes de contrôle physiques et d'autres mesures de santé publique. Mesures, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'utilisation, etc.).
- Alternier les produits contenant des substances actives ayant un mode d'action différent (pour éliminer les individus résistants de la population).
- Informez le distributeur si le traitement est inefficace.
- Le titulaire de l'autorisation doit signaler tout incident de résistance observé aux autorités compétentes (AC) ou autres Organismes impliqués dans la gestion de la résistance. (ceci n'est pas pertinent pour l'étiquette du produit)
- Établir une base de référence et surveiller les niveaux d'efficacité sur les populations dans les zones clés (au moins une enquête par an) afin de détecter tout changement significatif de la sensibilité à la substance active. Les informations provenant des programmes de surveillance de la résistance permettent une détection précoce des problèmes et donne des informations pour une prise de décision correcte. Si l'infestation persiste malgré les instructions de l'étiquette, contactez un professionnel de la lutte antiparasitaire. (pour les utilisateurs amateurs).